



Pour défendre vos droits, contre les licenciements et la précarité, pour le maintien des services publics :

Tous en grève le 4 février ! (voir page 4)

Vincent Rouaix, PDG de Inetum/Gfi décoré de la légion d'honneur : une promotion qui ne passe pas.

Le PDG d'Inetum, Vincent Rouaix a été distingué dans la promotion de la Légion d'honneur du 1er janvier 2021.

Le syndicat Solidaires Informatique s'interroge sur les raisons de cette promotion dont l'indécence a étonné de nombreux salariés d'Inetum.

Le 1er janvier, la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur a fait connaître la liste des récipiendaires de la Légion d'honneur. Sous le titre « *Les nouvelles promotions de la Légion d'honneur [...] rendent hommage aux Français investis dans la lutte contre la crise sanitaire* ». Elle précise que cette année « ...63% des nouveaux décorés le sont au titre de leur engagement dans la lutte contre la Covid-19. ». A ce titre, l'attribution de cette décoration suprême de la République pour « ... *mérites éminents acquis au service de la nation.* » n'est sans doute pas usurpée en cette période de crise sanitaire. (lire page 3...)



Longés payés imposés : inetum condamnée

L'entreprise n'avait pas le droit de nous imposer 20 jours de congés au mois de juillet et août 2020 !

La Cour d'Appel s'est prononcée, ce 14 janvier 2021, et juge que Gfi, aujourd'hui Inetum, n'a pas respecté les notes relatives aux congés payés 2020 issues de la consultation du CSE Central.

Une nouvelle victoire !!! malgré l'absence de soutien des CSE IDF, Progiciels et Nord, bloqués par la position des élus CFE-CGC et CFDT.

Malheureusement interdire la prise 20 jours de congés est devenue sans objet puisque la période est passée. Si le tribunal judiciaire avec correctement statué en premier ressort, Gfi n'aurait pas pu vous imposer cette prise de congés et sur une période plus restrictive.

Cela révèle nécessairement un préjudice pour tous les salariés contraint de poser 20 jours de congés sur la période juillet-août 2020.

Ainsi vous seriez **Fondés à réclamer un rappel de salaire** correspondant aux jours de congés imposés en sus de la note de congés.

Nous sensibiliserons la direction sur ce sujet et demanderons à en débattre.

A défaut, **Solidaires Informatique vous accompagne si vous souhaitez initier cette procédure...**

Pour cela, écrivez-nous à l'adresse :

contact@sudgfi.fr

Vague de ruptures conventionnelles en ce début d'année

Les ruptures conventionnelles s'enchaînent un peu partout en France.

Bien que la direction répète à qui veut l'entendre que la situation actuelle n'a pas d'impact sur l'emploi à Inetum, en ce début d'année les ruptures conventionnelles fleurissent dans toutes les régions.

Si, à l'origine, le but de la rupture conventionnelle est de permettre aux salariés en CDI de rompre leur contrat de travail d'un commun accord avec l'entreprise, le plus souvent la démarche est à l'initiative de l'employeur et les demandes faites en ce sens par le salarié sont généralement rejetées par la direction.



La nouvelle est peu rassurante dans cette période d'incertitude où nous sommes isolés les uns des autres, il nous faut rester vigilants face à une direction qui pourrait être tentée de dégraisser ses effectifs « sans faire de vague » par le biais des ruptures conventionnelles.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements, n'hésitez pas à contacter les élu.es Solidaires de votre région.

Pas besoin d'être adhérent ...

Besoin d'un conseil, d'être assisté à un entretien ? Vous avez une question sur vos droits ? On nous demande parfois s'il faut être adhérent pour pouvoir faire appel à notre syndicat. Evidemment, pour Solidaires Informatique, la réponse est « non ». Nous ne sommes pas un « syndicat de services » mais un syndicat qui aide tous les salariés. N'hésitez donc pas à faire appel à nous, nos élus sont formés et expérimentés.



L'intérêt d'être adhérent ...

Mais alors « pourquoi » adhérer ? C'est avant tout un engagement, une façon de donner les moyens au syndicat pour venir en aide à tous les salariés, pour mener des luttes de transformation sociale. Être adhérent c'est bien sûr participer à nos combats et appartenir à un syndicat qui lutte pour la défense des travailleurs mais c'est surtout la possibilité de s'organiser collectivement pour participer à nos actions, de se former sur le droit en général et sur des axes spécifiques selon vos souhaits (discrimination, conditions de travail, retraites, RPS, écologie, féminisme, ...), de participer aux décisions du syndicat.



Solidaires Informatique est un syndicat démocratique où chaque adhérent à la parole, où chaque adhérent est consulté pour les négociations d'entreprise, où chaque adhérent est invité à participer aux Assemblées Générales qui définissent nos orientations et notre stratégie.



Ensemble réinventons le syndicalisme et faisons entendre notre voix pour construire un monde meilleur.

IMPOSONS UN AUTRE AVENIR

Solidaires

<http://www.sudgfi.fr/images/documents/divers/SOLIDAIRES-CEST-QUOI-A4.pdf>

Vincent Rouaix, PDG de Inetum/Gfi décoré de la légion d'honneur : une promotion qui ne passe pas.

C'est donc à la suite d'infirmiers, d'aides-soignants, de médecins, de chercheurs, d'agents administratifs, d'agents techniques, d'urgentistes investis dans la lutte contre la Covid-19, dont 40 sont décédés, que figure la liste des « *personnes issues de tous secteurs d'activité et s'investissant pour l'intérêt général sans lien direct avec la crise sanitaire mais au profit de leurs concitoyens depuis de nombreuses années.* »

C'est à ce titre que Vincent Rouaix se voit remettre la Légion d'honneur.

Mais quelle conception le président de la république peut-il avoir de l'investissement au service de l'intérêt général pour décorer le PDG d'Inetum ?

- Servir avec zèle un fond privé d'investissement qatari.

L'employeur de M. Rouaix est le groupe qatari Mannaï qui contrôle, depuis 2018, 97% du capital d'Inetum. A ce titre, toute l'œuvre et les efforts de M. Rouaix sont entièrement consacrés à la production de dividendes destinés à enrichir ce fond privé Qatari, lui-même et sa garde rapprochée. Où est ici l'intérêt général et celui des concitoyens ?

- S'enrichir sans répit

En pleine épidémie de la Covid-19, le Canard Enchaîné révélait que le Conseil d'administration d'Inetum avait augmenté de 140.000 € les honoraires du PDG Vincent Rouaix, portant ainsi ses honoraires fixes à 1.000.000 € par an. Dans le même temps un complément d'honoraire exceptionnel lui était accordé pour la coquette somme de 2.000.000 € alors qu'était votée l'attribution de 900.000 actions gratuites d'une valeur unitaire de 10 €, au « top management » et aux dirigeants mandataires sociaux. Visiblement ce n'est pas l'esprit de solidarité et de sacrifice de M. Rouaix qui est honoré par cette décoration.

- Serrer la ceinture des salariés pour garantir les dividendes.

Dans le même temps, prenant prétexte de la crise sanitaire, la direction d'Inetum décidait de geler les salaires des salariés pour ensuite soumettre l'enveloppe consacrée aux augmentations annuelles à une baisse drastique. Voici comment sont récompensés les salariés d'Inetum qui portent chaque jour sur leurs épaules la continuité de la production dans les conditions difficiles que chacun connaît.

- Siphonner l'argent public pour continuer à arroser les actionnaires en pleine crise

A la différence des entreprises comme ATOS, Safran, Airbus, PSA et bien d'autres, Inetum présidée par M. Rouaix n'a pris aucun engagement à supprimer ni même limiter le versement des dividendes à ses actionnaires en contrepartie des aides publiques reçues de l'Etat. Depuis le début de la crise, la direction d'Inetum sous l'égide de M. Rouaix fait appel aux aides de l'État sous forme de recours massif à l'activité partielle ou encore de demande de différés du paiement de cotisations sociales. Faire ruisseler l'argent public dans les poches des actionnaires privés, voilà encore ce qu'honore cette Légion d'honneur.

Preuves de ces dérives et de l'usurpation de cette distinction, le groupe Inetum, et par conséquent son PDG aujourd'hui honoré, ont subi des revers judiciaires durant cette année de crise sanitaire :

- **novembre 2020** : Inetum a été condamné pour **discrimination syndicale** envers un militant du syndicat Solidaires Informatique.

- **décembre 2020**, le syndicat Solidaires Informatique a assigné l'UES Inetum pour **non-respect de l'accord sur le télétravail** et le non-versement de l'indemnité qu'il prévoit. Cette procédure fait suite au refus par la Direction du groupe de répondre aux injonctions de différentes Inspections du travail.

- **janvier 2021** : Inetum (ex Gfi Informatique) a été condamné, dans une procédure initiée par le syndicat Solidaires Informatique, pour **non-respect de la note de service sur les congés payés** ; la société imposant en toute illégalité 4 semaines de congés durant la période estivale à de nombreux salariés.

- **février 2021** : sera lancée, avec l'appui du syndicat Solidaires Informatique, une procédure prud'homale collective pour condamner les nombreux **licenciements abusifs et non justifiés** en 2020 et 2021, couvrant des réorganisations planifiées et cachant des licenciements économiques.

Voilà donc la personne et son œuvre telles qu'elles sont honorées par ce gouvernement au travers de cette promotion.

Sans véritable étonnement de notre part, cela fait déjà plusieurs années que les liens qui unissent les gouvernants aux sommets du capitalisme français marquent de leur empreinte les promotions de la Légion d'honneur. Ce « *hochet avec lequel on mène les hommes* » comme le disait son créateur Napoléon Bonaparte.

Mais on aurait pu espérer, par décence, une pause dans ces flatteries entre puissants. On aurait pu l'espérer à l'occasion de la crise sanitaire que traverse le pays où chaque jour, des femmes et des hommes s'investissent réellement au service de l'intérêt public, parfois au péril de leur vie. On aurait pu espérer que par décence M. Rouaix aurait refusé cette distinction dans la période actuelle, mais pour cela il aurait fallu de l'honneur, de celui qui ne se porte pas uniquement à la boutonnière.

LE 4 FEVRIER TOUTES ET TOUS EN GREVE

Cela fait bientôt 1 an que nous, les travailleu·r·se·s, subissons la pandémie. Le gouvernement ne sait pas gérer la crise sanitaire (débandade au sujet des masques, gestion approximative des confinements et déconfinements, objectifs de vaccination insuffisants) et se replie sur la politique qu'il connaît le mieux :

- davantage de moyens d'exploitation patronale pour écraser les salarié·e·s
- davantage de moyens de répression pour écraser les contestations

DES PLANS DE RELANCE EN PLEIN DANS LE MUR

Les premier·es de corvée n'ont reçu qu'une promesse d'une prime dérisoire. Les fonctionnaires ont vu leur salaire gelé. Les soignant·es doivent travailler davantage avec moins de moyens. Le SMIC a progressé de moins de 1%. Le patronat finance les licenciements avec les prêts garantis sans contrepartie par l'État.

LE SECTEUR INFORMATIQUE N'EST PAS EPARGNÉ

Alors que la productivité est inchangée, les entreprises licencient sans scrupules pour maximiser leur profits. Des vagues de licenciements déferlent dans ces entreprises alors qu'elles profitent du chômage partiel et des prêts garantis par l'État. Nous produisons toujours autant en télétravail, souvent sans aucune indemnité. Certaines entreprises imposent de poser jusqu'à 10 jours de repos, parfois aussi l'essentiel de leurs congés payés, quand cela les arrange.

Leur système ne produit que de la misère sociale
Débarrassons nous-en !

Nous n'avons pas à être les seul·es à subir les crises aggravées par un État incompetent allié à un patronat rapace. Nous n'avons pas à subir leur casse du système hospitalier, de notre système social, leurs attaques sur nos droits !

Pendant qu'ils comptent leur profits, nous comptons nos morts.
Face à ce constat, le meilleur "geste barricade"

C'est la GRÈVE !

Nous appelons l'ensemble des travailleu·r·se·s du numérique, du conseil et du jeu vidéo, des TPI, TPE et Moyennes et Grandes entreprises du secteur à **faire grève le Jeudi 4 Février !**

Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires

QUELQUES PSE (parmi d'autres)

UNISYS : 89 postes
AKKA : 900 postes
BLIZZARD : 130 postes
...
ASTEK : 400 postes
supprimés sans PSE



Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe GFI, les RS des CSE, des élues ou élus pour vous défendre

Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87
Vincent BRACCHETTI (DSC adj France)	06 70 49 84 93
Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05
Eric BURRI (DS IDF)	06 76 65 11 01
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20
Geneviève DELJUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 09 30 46
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97
Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12

Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Patrick POUS (DS Rhône Alpes)	06 95 87 88 31
Yann KERBIRIOU (DS Rhône Alpes)	07 61 63 52 67
Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
François PELTIER (RS CSE IDF)	06 62 49 26 81
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05